



Direction affaires générales et juridiques  
Service Affaires juridiques et assemblées

# **PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ANNÉE 2023**

**DU 01/03/2023 AU 15/03/2023**

**DIRECTION RESSOURCES HUMAINES**

<b>DATE</b>	<b>N°</b>	<b>Objet</b>
15/03/2023	349	Fin nomination régisseur titulaire régie des restaurants administratifs au 28/02/23

## Arrêté N° 2023- 349

### Mettant fin aux fonctions du régisseur de la régie de recettes des restaurants administratifs

La Maire de la Ville de Rezé,

Vu l'arrêté municipal en date du 15 mars 2023 portant nomination du régisseur titulaire de la régie de recettes des restaurants administratifs,

Considérant que Mme Ingrid NECIBI n'exerce plus ses fonctions de régisseur titulaire,

Vu l'avis favorable du comptable public assignataire en date du .28/.02/.2023

Sur proposition du directeur général des services,

#### **Arrête :**

#### **Article 1.**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, il est mis fin aux fonctions de régisseur titulaire de Mme Ingrid NECIBI.

#### **Article 2.**

M. le directeur général des services et le trésorier de la Ville de Rezé sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de présent acte, qui sera notifié à l'agent.

#### Signature du comptable public assignataire

J-P NEVEU



Fait à Rezé, le 15 mars 2023  
Pour la maire et par délégation  
Le responsable du service administration et gestion  
statuaire,  
Julien Viallon

#### Signature du régisseur titulaire (précédée de la mention « vu pour acceptation »)

La maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui sera notifié à l'agent
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes, 6, allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes, dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification via le site « Télérecours citoyens » ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).